



ffme

Comité
Départemental
Ariège

**Compte rendu de l'Assemblée Générale
Elective**

qui s'est tenue le

Lundi 10 décembre 2018

à Les Cabannes (09 310)

Clubs présents

NOM Prénom	Club	Voix
PEIRED Manuel	Groupe Ariégeois Grimpeurs	189
PALAI ioulia	El Grimpayres Saint Giron	66
NEVEU Christian	Amicale Montagnards Axéens	74
STRELINGER Georges	Pandémonium Foix	122
MILHAU Vincent	Sinsols Auzat	9

Soit 5 clubs représentés sur les 7 affiliés à la FFME dans le département de l'Ariège, totalisant 460 voix sur 487.

Représentation fédérale : Manon GENTI, élue de la Ligue Occitanie.

Ordre du jour :

- I/ **Mot d'accueil du président**
- II/ **Rapport Moral 2018 avec vote**
- III/ **Rapport financier 2018 avec vote**
- IV/ **Présentation du budget prévisionnel 2019 avec vote**
- V/ **Vote de la part territoriale de la licence 2018-2019**
- VI/ **Gestion et entretien des falaises du 09**
- VII/ **Démission du Président et d'un membre du CA**
- VIII/ **Election d'un membre en remplacement**
- IX/ **Election d'un nouveau Président et d'un nouveau Bureau**
- X/ **Liste du Conseil d'Administration du CT 09 à compter de ce jour :**

L'Assemblée Générale est ouverte à 19H30 par Christian Neveu, président sortant du CD09.

I/ **Mot d'accueil du Président :**

Cette assemblée générale électorale est importante car elle se déroule à la fin d'une période où le CT 09 commençait à se rétablir des troubles subis en 2015/2016 et au début d'une autre période où des réductions de subventions vont poser des problèmes aux Clubs et aux CT pour continuer à fonctionner dans de bonnes conditions.

II/ **Rapport Moral 2018 :**

En 2018, le Comité Ariégeois de la FFME comptait 512 adhérents, soit une progression de 64 membres par rapport à 2017.

A ce jour, le C.T 09 totalise 487 membres.

Il ne faut pas s'alarmer car plus le temps passe, plus les montagnards renouvellent leur licence tardivement !!!

L'année 2018 a été riche en activités diverses :

A/ Poursuite de l'entraînement de l'équipe départementale d'escalade jeunes, cette équipe a été tout au long de l'année pilotée par les 2 BE du C.A aidés par des initiateurs bénévoles.

B/ Organisation d'un stage «escalade « jeunes » à Pâques en Espagne. Le stage s'est très bien déroulé, ce genre de prestations au profit des jeunes doit être inscrit au programme du CT 09 au cours des années à venir. Compte tenu de la diminution importante des subventions en 2019, une augmentation de la part "parents" sera obligatoire pour les stages "jeunes" cette année.

C/ La collaboration entre la CAF et la FFME continue dans de bonnes conditions, mais, actuellement, il n'y a plus d'Equipeur pour effectuer les travaux sur les falaises car le contrat d'Eric n'a pas été renouvelé, une solution pour un contrat de remplacement est à l'étude entre le C.D 09, le CAF, les Communautés de Communes et le Département. Vincent Milhau a assisté ce jour à une réunion au Conseil Départemental 09 et apporte enfin des Nouvelles qui permettent d'espérer une issue favorable (voir § Falaises).

D/ Continuation des aides à hauteur de 50 % au financement de stages au profit des Clubs du 09. Une génération d'initiateurs à vieilli et si on ne fait rien, le département 09 affichera bientôt une carence d'initiateurs SAE, SNE, ski-alpi, et randonnée. La formation de cadres étant indispensable au développement des activités "Montagne" le CT doit faire l'effort nécessaire pour conserver un encadrement d'un très bon niveau au sein des Clubs.

Actuellement pour 2019 sont prévus : 5 stages SAE, 1 stage « Montagnisme », et 1 stage Ouvreur

E/ Stage «escalade « Jeunes » aux vacances de Pâques : En 2018, un stage escalade jeune s'est déroulé en Espagne dans d'excellentes conditions, bravo aux encadrants. Je pense que l'expérience doit impérativement continuer malgré les restrictions budgétaires. En 2019, le C.T 09 continuera à demander des subventions pour ce stage au C.D 09 et au CNDS.

F/ En 2018, sur demande de 3 clubs (AMA, Pandémonium et St Girons), il a été accordé une allocation par Club pour l'achat de prises et de divers matériels d'escalade).

G/ Subventions :

Pour 2019, nous ne pouvons compter sur uniquement :

- 2790 euros du C.D 09
- 1024 euros des retours licences

Le CNDS a fixé de tels critères d'obtention de subvention qu'aucun Club de montagne n'a pu en obtenir.

Ceci représente une perte sèche de 3500 et 4000,00 euros.

Pour compenser en partie cette perte, je pense que nous allons devoir augmenter d'un euro la part retour sur licences pour l'année 2019.

H/ La seule ombre au tableau de la vie du C.T 09 est la difficulté à regrouper ponctuellement les adhérents ainsi que certains responsables de club. Il ne faut pas oublier qu'il y a au sein du CT 09, 2 Clubs avec lesquels nous n'avons aucun contact, bien que, le

CT, depuis 5 ans leur envoie toutes les informations relatives à la FFME comme au 5 autres Clubs.

Les absents chroniques doivent savoir que s'ils s'abstiennent de venir à ces réunions ou de ne pas s'y faire représenter, ils ne participent plus à la vie du C.T. Ils se privent eux

même du droit fondamental de faire valoir leurs idées et doivent alors se soumettre à des décisions votées par d'autres sans pouvoir les contester.

C'est pour cela que je demande à tous les clubs et à tous les adhérents de faire un effort pour 2019 de façon à ce que le C.T 09 fonctionne avec un maximum d'efficacité.

I/ La ligue : La Ligue Occitanie continue à se mettre progressivement en place, elle commence à être efficace, souple et à l'écoute des CT et des Clubs. J'ai assisté à la dernière réunion de travail à Carcassonne (le C.R de cette reunion a été adressé aux Pdts des Clubs pour information).,De cette réunion il ressort principalement que la nécessité de mutualiser nos moyens est incontournable, unis, nous serons plus forts au niveau de la représentativité et aussi des finances.

Au cours de cette rencontre, 2 informations importantes m'ont été données :

Création d'un Club à Belcaire, domicilier à Montailloux (09) de façon à faire partie du CT 09. J'ai invité les représentants de ce futur Club du CT 09 de façon à faire connaissance, je les remercie d'avoir fait l'effort de venir.

La Ligue Occitanie a émis le souhait que le CT 09 réfléchisse sur la possibilité de fusion du CT 09 avec le CT 11. Je trouve cela amusant car certaines personnes voulaient notre disparition il y a 4 ans et sont maintenant favorables pour que nous portions secours à un autre CT.

Fusion refusée à l'unanimité par vote du C.A.

Le Rapport Moral est voté à l'unanimité

III/ Rapport financier 2018 avec vote :

RECETTES		DEPENSES	
Subvention Conseil Départemental	2790,00 €	FORMATION Equipe Jeune Escalade	435,00 € 2040,00 €
Subventions CNDS	0,00	Initiation, entrainement , perfectionnement sur les SNE	2887,49 €
FFME retour licences	1024,00 €	Sécurisation Falaises	2010,50 €
Participation parents + clubs aux stages enfants	1815,00 €	Frais de Fonctionnement	394,00 €
TOTAUX	7133,10 €		9271,09 € - 2137,99 € *

***La majorité des dépenses étaient déjà engagées à l'annonce des critères d'obtention de la subvention du CNDS**

Rapport financier voté à l'unanimité

IV/ Présentation du budget prévisionnel 2019 avec vote

RECETTES		DEPENSES	
Subvention Conseil Départemental	3000,00 E	FORMATION	1200,00 €
Subventions CNDS	0,00 *	Initiation, entrainement, perfectionnement sur SNE	4000,00 €
FFME retour licences	1700,00 €	Sécurisation Falaises	1200,00 €
Participation Parents et clubs	2280,00 €		
		Frais Fonctionnement	580,00 €
TOTAUX	6980,00 €		6980,00 €

***En fonction des critères demandés par le CNDS**

Budget prévisionnel voté à l'unanimité

V/ Vote de la part territoriale de la licence 2018-2019

En fonction de la perte de la subvention (CNDS), très importante, pour la vie du CT (3500 à 4000 euros), il a été proposé une augmentation de 1 euro sur les retours licences (3 euros par licence pour 2019 au lieu de 2 en 2018).

Cette augmentation a été acceptée par 338 voix sur 460 (le Pandémonium ayant voté contre).

VI/ Gestion et entretien des falaises du 09 :

Vincent Milhau a assisté ce jour à une réunion au Conseil Départemental 09 et apporte enfin des Nouvelles qui permettent d'espérer une issue favorable (voir § Falaises).

Après un rappel historique sur le déroulement de la gestion des falaises, un point est fait sur le présent :

- une association, Escalade Nature Ariège, s'est créée. Elle représente l'ensemble des équipiers en falaise de l'Ariège. Il est proposé à chaque club de communiquer auprès de leurs équipiers afin qu'ils se rapprochent de l'association pour éviter toutes problématiques supplémentaires. Le président est Eldridge St Jacques.

- le travail mené auprès du Conseil Départemental de l'Ariège est en bonne voie. En effet, il a été validé qu'une étude sur l'escalade serait mise en place courant hiver et printemps 2019 pour poser un cadre environnemental, social et législatif à la pratique de l'escalade sur notre territoire.

Aussi, il nous a été accordé une subvention de fonctionnement pour la gestion des sites d'escalade. Cette subvention de 20 000 € sera divisée pour 15 000 € pour le CAFMA (qui gère l'emploi d'Eric Triay) et 5 000 € pour le CT FFME 09 (qui amènerait le soutien de l'emploi d'Eric Triay par des prestataires indépendants).

L'objectif de tout ce processus étant la mise en place d'un Plan territorial sur les aménagements de nos sites de pratiques.

A ce jour, nous pouvons noter que pour la gestion des falaises, nous avons plusieurs interlocuteurs pour gérer les conflits d'usages auprès de propriétaires, LPO, ONF,...

Ainsi, nous pouvons remercier les acteurs qui nous soutiennent pour la préservation de la pratique de l'escalade :

- le CAFMA
- l'association Escalade Nature Ariège
- les communautés de communes des territoires
- le conseil départemental de l'Ariège
- les membres du CTFFME 09.

VII/ Démission du Président et d'un membre du CA

Pour des raisons de disponibilité, après 6 ans de présidence, Christian Neveu a décidé de démissionner de son poste de Président. Un autre membre du CA a demandé à faire de même.

VIII/ Election d'un membre en remplacement

Jean Pierre Rayneau (Amicale des Montagnards Axéens) s'est présenté pour intégrer le CA du CT 09. Sa candidature va faire l'objet d'un vote des participants à l'A.G.

IX/ Election d'un nouveau Président et d'un nouveau Bureau

Après un vote des participants à l'A.G, Jean Pierre Rayneau a été élu à l'unanimité.
Le CA s'est ensuite réuni et Jean Pierre Rayneau a été élu Président du CT 09 à l'unanimité

Un nouveau bureau a ensuite été élu à l'unanimité :

Président : Jean Pierre Rayneau

Vice Président : Alain Perron

Trésorière : Nathalie Liénard

Secrétaire : Serge Poux

X/ Liste du Conseil d'Administration du CT 09 à compter de ce jour :

Président : Jean Pierre Rayneau

Vice Président : Alain Perron

Trésorière : Nathalie Liénard

Secrétaire : Serge Poux

Membres :

Simone Boudier

Ioula Palai

Georges Strelinger

Manuel Peired

Christian Neveu

Patrick David (référent Ski de Randonnée)

+ 2 chargés de missions

Vincent Milhau (référent Escalade et Canyon)

Olivier Ferrand (Communication et site internet)

L'assemblée Générale est close à 22H30

Christian Neveu
Président sortant

Jean-Pierre Rayneau
Nouveau Président